

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE STEPHANIE BARBATO ET SIMON PLENET

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON D'ANNONAY 2

COMMISSION PERMANENTE DU 5 NOVEMBRE 2018

300 062 € pour le canton

27 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton d'Annonay 2.

Les financements les plus significatifs concernent :

- Le fonds de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation, au titre duquel une subvention totale de **210 676 €** est répartie au profit de 9 communes du canton.
- **15 000 €** pour la commune d'Annonay au titre du programme d'innovation d'avenir AJIR pour la mise en œuvre du programme jeunesse.
- **20 000 €** pour l'association L'Enveloppe à Annonay au titre de l'appel à projets « Tiers lieux d'innovation et de création numérique ».